

Table with rates for 'Le Quotidien' in Montreal and other locations, including prices for daily, weekly, and monthly subscriptions.

LE QUOTIDIEN

Table with advertising rates for various types of notices and advertisements.

Biere & Porter Labatt

voulez-vous un Breuvage Nutritif... Une Biere et un Porter très purs... C'est la meilleure, la plus pure et la plus favorable à la santé.

P. J. MONTRFUIL Agent Côte du Passage, Lévis

BUILLETON DU QUOTIDIEN 24 Avril 1889

LE

PRIX du BONHEUR

TROISIEME PARTIE

MME VERDIER

XV

Renée?... où est Renée?... —Partie en voyage. —Quand? —Ce matin. —Partie ce matin!... balbutia la jeune femme avec effroi.

—Mais non pas seule? —Paul l'accompagne? —Non, M. Paul est resté à Paris. On me l'a dit rue de l'École-de-Médecine où je suis allé dans l'espoir d'y trouver de vos nouvelles.

—Alors il n'y a pas une minute à perdre pour la sauver, sir ou peut la sauver encore... —Un danger la menace donc? —Oui... le plus terrible de tous... On en veut à sa vie... C'est elle qu'on attendait ici à ma place... pour la tuer...

—Pour la tuer! s'écrièrent à la fois madame Laurier et Beaudry. —J'ai vu son ennemi... reprit Zirza, celui qui m'a fait boire la liqueur empoisonnée, Fradin, l'homme aux dentelles... Il était là, me regardant mourir, parce que j'avais deviné ses projets, et me disant qu'il tuerait Renée...

—Miséricorde! que m'apprenez-vous? —La vérité, madame... Il faisait froid... J'ai bu pour me réchauffer... mais une parole imprudente du misérable m'a fait deviner tout... Il s'est senti démasqué et, me croyant mourante il a cyniquement dévoilé ses projets monstrueux... j'ai appelé à l'aide... puis j'ai senti le plancher se dérober sous mes pieds et je suis tombée...

Isabelle s'interrompit, parut réfléchir et demanda brusquement: —Combien y a-t-il de temps de cela? —Plus de vingt-quatre heures... répondit madame Laurier. C'est hier que vous avez quitté Paris.

contribués à la perdre par mon imprudence... Isabelle se tordait les mains.

—Voyons mon enfant, du calme reprit madame Laurier. Il faut espérer malgré tout... Avez-vous la force de marcher? —Oui, madame. Pour venir en aide à Renée ni le courage ni la force ne me feront défaut.

Pendant que s'échangeaient ces dernières paroles, le restaurateur Beaudry visitait la maison. —Personne... dit-il en revenant. —Madame ne se trompait pas, le misérable est loin... —Pouvons-nous sortir autre ment que par la fenêtre? demanda la marchande de dentelles.

—Parfaitement. La porte du pavillon, comme celle du jardin, n'était fermée qu'au pêne... —Allons, venez, madame, fit Zirza en entraînant madame Laurier.

J'ai hâte d'être à Paris... Monsieur, poursuivit-elle en s'adressant à Beaudry, pas un mot de ce qui s'est passé ici, je vous en supplie... Il y a peut-être de la vie d'une jeune fille.

—Soyez tranquille, je serai muet... Je vais fermer seulement la fenêtre et les portes, et laisser toutes choses dans l'état où elles sont... —Merci, monsieur... Partons, madame...

La p-tonne, que les crises les plus graves n'empêchaient point de songer à ses intérêts, prit sur la table le carton de dentelles et suivit Zirza. Une demi-heure plus tard, les deux femmes montaient dans le train qui les ramenait à Paris.

On n'a point oublié que madame Bertin avait donné l'ordre à son cocher de la conduire rue du Faubourg-Saint-Denis, en face de la prison de Saint-Lazare, d'où mademoiselle de Terrys devait sortir d'une minute à l'autre en vertu d'une ordonnance de non-lieu.

Pendant près d'une demi-heure Marguerite resta immobile dans sa voiture, les yeux fixés sur la grande porte. Au bout de ce temps l'impatience la gagna. Elle se dit qu'au lieu d'attendre le moment où on viendrait du parquet lever l'érou d'Honorine, il serait plus simple de s'adresser au greffe.

En conséquence elle mit pied à terre et, s'engageant sous la voûte au fond de laquelle se trouvait la porte à guichet, elle fit retentir le marteau de cette porte.

—Cinq heures... dit-il. Voilà plus d'une demi-heure que vous attendez, madame... J'ai peur que vous n'ayez pris une espérance pour une réalité...

—Oh! monsieur, c'est impossible. —Vous le voyez cependant, madame, on ne vient pas... Marguerite poussa un soupir et son cœur se serra. Allait-elle donc épronver une déception nouvelle?... Les preuves que Paul Lantier trouvait indiscutables avaient-elles paru insuffisantes au juge d'instruction?

Soudain, on trappa à la porte. Madame Bertin tressaillit et ne respira plus. —Le guichetier ouvrit. Un garde de Paris entra, portant en sautoir un sac de cuir.

—Pour le greffe... dit-il, une lettre du parquet. Il ouvrit son sac, tendit au guichetier une longue enveloppe accompagnée d'un carré de papier, et reprit: —Faites-moi signer mon reçu s'il vous plaît...

—Tout de suite, répliqua l'employé. Pais il ajouta, en s'adressant à madame Bertin: —Ça pourrait bien être l'ordre en question.

Un pâle sourire effleura les lèvres de Marguerite. L'espoir, un instant évanoui, se ravivait au fond de son cœur. Le guichetier disparut par une porte conduisant au greffe. Son absence ne dura que quelques secondes.

Il remit le reçu signé au garde de Paris qui le glissa dans son sac, fit le salut militaire et se retira. —Eh! bien? demanda timidement Marguerite. —Je ne sais rien, madame... Tout à coup la sonnette du greffe retentit dans la pièce d'attente. L'employé ouvrit la porte. Une voix prononça ces mots:

—Mademoiselle de Terrys, en liberté. —Madame Bertin se dressa, comme galvanisée... —Euh! murmura-t-elle. Enfin! —Il y a des formalités à remplir, madame... fit le guichetier; vous avez au moins vingt minutes à attendre...

Il sonna lui-même. Un gardien entra... Le guichetier lui répéta l'ordre du greffe. Le gardien pivota sur ses talons avec une allure d'ancien soldat et disparut. —Vais-je la voir tout de suite? demanda Marguerite. —Non, madame... Les détenues entrent au greffe par l'intérieur de la prison... Vous ne verrez la personne à qui vous vous intéressez que quand elle passera ici pour sortir libre, par la porte que je vous ai ouverte.

—Merci, monsieur. Trente minutes s'écoulèrent. Madame Bertin avait la fièvre... Il lui semblait que son attente ne finirait jamais.

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit: —78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882.

Je me suis vu, depuis, en proie à une humeur qui tourmentait mes membres de démangeaisons intolérables... la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture... Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrhale... J'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas.

Après un temps très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorait graduellement et devenait excellente. Je me suis vu cent fois plus fort, et ce résultat je le dois à la Salsepareille d'Ayer, que je recommandais en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang, j'en prenais trois petites doses par jour, et avant que la deuxième flacon fût fini, ma santé était complètement rétablie.

La Salsepareille d'Ayer purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Eruptions de la Peau, Rhumatismes, Eruptions, Dents, Hémorrhagies, et tous les troubles résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PREPAREE PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5. —Dieu m'a prise en pitié... répondit l'orpheline. Il était temps... j'allais succomber... la folie s'emparait de mon cerveau.

Venez... quittons bien vite cette maison sinistre... cette maison où j'ai tant souffert... Le guichetier avait ouvert la porte extérieure. Marguerite entraîna mademoiselle de Terrys jusqu'à la voiture qui les attendait.

(A continuer) AUX SOURDS Une personne guérie de la sourdité et de bruits dans la tête datant de 23 ans, au moyen d'un simple remède en entrera une description gratuite à toute personne qui s'adressera à NICHOLSON, 177 McDougall Street, New-York

SOUMISSIONS Des SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné et portant la suscription: Soumission pour provisions aux sauvages... Le 9 MAI, 1889, pour la consignation des provisions pour les sauvages durant l'année fiscale expirant le 30 juin 1890, consistant en four, lard, épicerie, munitions, etc.

Piules d'Ayer.

La plupart des maladies qui affligent l'humanité proviennent du dérangement de l'estomac, des intestins et du côlon. Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER agissent directement sur ces organes, et sont spécialement destinées à la guérison des maladies causées par ces dérangements.

Une Victime du Mal de Tête Les PILULES D'AYER sont pour moi un trésor inestimable. J'en ai toujours une bonne provision. Sujet depuis longtemps à de violentes maux de tête, mes douleurs seules me procuraient du soulagement.

La Constipation guérie. Le REV. FRANCIS B. HALLOWE, évêque d'Atlanta, Ga., dit: "Pendant quelques années j'ai été sujet à la constipation, et malgré l'emploi de quantités de médicaments de toute sorte, mes souffrances n'ont fait qu'augmenter."

CHAPEAUX de FEUTRE Avis aux Marchands Un immense assortiment de CHAPEAUX DE FEUTRE provenant des manufactures en renom de FRANCE ANGLETERRE ETATS-UNIS

J. B. LALIBERTE RUE SAINT-JOSEPH, Q. UEBEC L. Lévis, 9 avril 1889.—Am A vendre ou à louer HAUT DE MAISON A LOUER

O. A. JACQUES Manufacturier de monuments, épitaphes, bustes, etc. etc. etc. en marbre, granit de toute nuance.

A vendre ou à louer Une jolie maison avec jardin située sur la rue St-George, No 45. Conditions faciles.

A VENDRE UN MOULIN A FARINE en bon état, situé sur un magnifique cours d'eau dans la paroisse de St-Etienne de Beauport.

A LOUER Le magnifique magasin autrefois occupé par M. DORVAL & SAMSON, chapeliers.

On demande

Un servante. S'adresser à Mme W. CARRIER, Rue St-George, Lévis, 16 avril

Leclerc & Letellier Epiciers en gros Marchandises en magasin et en reception

Leclerc & Letellier IMPORTATEURS D'ÉPICERIES EN GROS 48 50 Rue St Paul, Québec Lévis, 16 avril.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL ET L'Embranchement de l'Est Conge de Paques

BON Poste de commerce A vendre ou à louer AST VALIER de BELLECHASSE

LIGNE DE ST-ROUALD ET QUÉBEC A partir de JEUDI 11 AVRIL, le temps et les circonstances le permettant

Le Vapeur "Levis" CAPITAIN DESROCHERS

LIGNE DE L'ILE ORLEANS Québec Lévis

La Banque Nationale Le 1er mai prochain et après, la Banque paiera à ses actionnaires un dividende de trois pour cent sur son capital, pour le semestre courant.

# Amiante, Amiante

**THEO. HAMEL**

4, Cote Lamontagne Québec

Boltes en amiante à l'épreuve du feu, remplaçant les coffres de sûreté à l'usage des fabriques, commissaires d'écoles, conseils municipaux, Messieurs les avocats, notaires et de tous ceux qui ont des papiers, documents, bijoux, etc., à conserver et protéger.

Fournitures générales de marchandises d'amine pour les ingénieurs.

Agence générale de la "Wamsel" célèbre lampe sans chandelle, ayant un pouvoir de 50 chandelles, peuvent servir au moyen d'un trépied qui s'y ajoute à faire la cuisine. Cette lampe est un bijou devient indispensable à qui la connaît.

**THEO. HAMEL.**

17 avril 1889.

LEVIS 24 AVRIL 1889

## LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL LEGISLATIF

L'hon. M. Starnes, le fameux ministériel en tout temps et en tout lieu, vient de passer sans bruit au fauteuil de la présidence du Conseil législatif, en remplacement de l'honorable M. de La Bruère. C'est dire que M. Starnes a reçu hier les trente deniers de sa trahison, le prix de son vote en faveur de l'expulsion du Conseil du Dr Lavallée.

Cette dernière promesse comptera parmi les infamies nombreuses opérées depuis quelques temps par le gouvernement Mercier dans ce corps législatif.

L'Électeur qui publie, ce matin, cette nouvelle, a encore le courage d'insulter de la manière la plus injurieuse à la conduite passée de M. de La Bruère.

Le confrère, sans doute, a été forcé de recourir à ces bassesses pour justifier un peu cette singulière destitution.

L'honorable M. de La Bruère au sens de l'organe salarié du ministère s'était rendu complètement indigne d'occuper plus longtemps cette haute position. Il est vrai que la face du Conseil a bien changé depuis quelques mois.

Mais d'un autre côté si l'on réfléchit un peu sur le nom du successeur, on est bien porté à se demander si c'est réellement pour des raisons de dignité que ce changement a été fait.

L'Électeur en frappant dans le dos de M. de La Bruère ne songe pas à énumérer ou à mentionner quelques titres qui recommandaient M. Starnes à cette position.

Il se contente d'annoncer la nomination en ajoutant que le public s'attendait depuis assez longtemps à ce changement.

Nul doute, que cette nouvelle ne prenne personne par surprise. Dès le vote de M. Starnes dans l'affaire Lavallée et les injures concomitantes de M. Mercier à l'adresse de M. de La Bruère le public a senti de suite que M. Starnes venait de gagner ses épaulettes de Président du conseil et que le gouvernement Mercier allait le créer grand homme.

Le jour de la rétribution est arrivé pour M. Starnes; il a reçu ses trente deniers.

Maintenant va-t-il aller se pendre? Non, il attendra probablement l'avènement d'un autre ministère. C'est un homme qui attend l'oubli.

## NOTRE COMMERCE DE BEURRE

L'industrie laitière dans notre pays a fait des progrès remarquables depuis quelques années. Cette industrie est divisée pour ainsi dire en deux classes : la production du beurre et la production du fromage. Cette dernière a augmenté considérablement, mais d'un autre côté on constate une grande diminution dans la production du beurre.

On remarque surtout cette différence lorsque l'on compare les chiffres des exportations de ces produits de notre industrie laitière.

Le tableau qui suit ne concerne que le port de Montréal seulement :

	Beurre	Fromage
1888.....	36,528	1,134,349
1887.....	60,353	1,104,065
1886.....	54,263	891,965
1885.....	66,545	1,076,601
1884.....	108,137	1,108,448
1883.....	92,764	859,612
1882.....	64,620	827,241
1881.....	139,451	551,847
1880.....	194,366	557,019
1879.....	180,322	512,249
1878.....	101,389	467,676
1877.....	88,245	398,138
1876.....	168,048	465,650
1875.....	118,417	507,062
1874.....	80,201	359,252

Les ports où notre beurre et notre fromage ont été expédiés durant les deux dernières années sont les suivants :

	1887	1888
Beurre Fromage		
Liverpool.....	20,253	450,065
Glasgow.....	12,695	132,751
Londres.....	1,391	268,971
Bristol.....	26,014	243,283
Total.....	60,353	1,104,065

Les fabricants de beurre devraient s'efforcer de faire revivre le temps où nous faisons des importations considérables de ce produit en Angleterre. Ces exportations peuvent devenir encore aussi considérables qu'autrefois pourvu que notre beurre ne soit pas de qualité inférieure à ceux qui lui

font concurrence sur le marché anglais.

Il n'y a pas à se le dissimuler, le beurre canadien n'est plus exporté dans une condition aussi excellente que les années passées. Sur les marchés étrangers il ne peut supporter la concurrence qui lui est faite et en conséquence il ne s'impose pas au choix du consommateur.

Il serait regrettable de voir négliger plus longtemps cette industrie. Que l'on apporte à la production du beurre une attention aussi soutenue et aussi grande qu'à la production du fromage et l'on verra avant longtemps l'exportation du beurre se faire sur une échelle aussi grande qu'autrefois et avec un produit qui pourra, par son excellente qualité, soutenir la concurrence des beurres les plus recherchés.

Ne négligeons pas ces deux productions, qui sont aujourd'hui l'une des principales sources de notre commerce, plus pour l'une que pour l'autre, mais travaillons à les faire progresser ensemble et à les rendre supérieures à tous les produits de ce genre.

## CA ET LA

On annonce que le pape vient d'être choisi comme arbitre par les républicains de Bolivie et du Paraguay, pour fixer les questions pendantes depuis quelque temps entre ces deux pays et qui menacent de conduire à la guerre.

Les républiques espagnoles feraient bien de suivre à cet égard, l'exemple de l'Allemagne et de l'Espagne.

Il y a déjà plus de cinq cent mille francs de souscrits en Europe pour l'expédition anti-exclavagiste d'été. Il s'est présenté plus de 1500 volontaires, dont 50 seulement ont été agréés. On préfère les anciens militaires. Le premier effectif ne dépassera pas 150 hommes.

On vient de former à Rome, le conseil directif de l'œuvre pour l'Italie. On annonce aussi la création d'une société anti-exclavagiste à Lisbonne.

Le *News*, de Saint-Jean, et la *Gazette*, de Sherbrooke se prononcent en faveur de M. Colby, M. P., pour remplacer l'honorable M. Pope dans le gouvernement. Un correspondant du *Star* est d'avis que cette occasion devrait être offerte à M. Albert Wright, le "Roi de la Gaité".

M. Edgar, le "Roi de la Gaité", si digne qu'il soit de cet honneur, l'accepterait. M. Wright était l'un des amis les plus intimes de M. Pope.

D'après le rapport annuel du ministre des chemins de fer, trois nouvelles voies ferrées ont été construites au Canada l'an dernier.

Nous comptons à l'heure actuelle, soixante-quatre compagnies de chemins de fer pour le Canada.

À la fin de 1888, 19,332 milles de chemin de fer avaient été construits, abstraction faite des chemins de fer du gouvernement qui a construit, pour sa part, 11,157 milles.

Les recettes brutes de ces chemins de fer seront élevées à \$28,542,910, soit une augmentation de près de \$4,500,000 sur celles de l'année précédente.

Le nombre des passagers transportés par nos voies ferrées est estimé à 10,689,638, et l'on a véhiculé, dans le même intervalle, 16,356,335 tonnes de fret.

La *Semaine Religieuse* annonce qu'il y a eu, le 13 avril, à l'archevêché, une session (la 139) du concile apostolique sur les vertus et les miracles en spécie de la vénérable servante, Marguerite Bourgeoys. Sur les instances de M. l'abbé Derouin, P. S. S., postulateur de la cause, les juges ont publié le susdit procès. Avec cette publication, cesse pour les juges, le noir et blanc et tous les témoignages, l'obligation de garder le secret sur les interrogatoires et sur les dépositions, dont ils avaient fait serment.

## LA LIGNE COURTE DU N. B.

Des résolutions seront probablement présentées sous peu aux Communes, relativement à la ligne courte dans le Nouveau-Brunswick. Les promoteurs de ce projet s'attendent à une forte opposition. Les députés de la ville et du comté de Saint-Jean s'opposent naturellement à ce que la distance entre Montréal et Halifax soit raccourcie, vu que Halifax devient par là le port d'hiver du Canada.

Sir John MacDonald a donné l'avis suivant :

« Qu'il est opportun qu'un chemin de fer soit construit comme entreprise du gouvernement entre un point de jonction sur le chemin de fer du Nouveau Brunswick à ou près de la station de Harvey dans la province du New Brunswick et un point de jonction avec l'Intercolonial ou près de Salisbury dans la dite province ou quelque part entre Salisbury et Moncton et qu'une somme de \$500,000 soit votée pour la construction du dit chemin de fer. »

Il est rumored à Ottawa que le Grand Tronc veut obtenir le droit de circulation sur l'Intercolonial, de Lévis à la Rivière du Loup, et de ce dernier endroit sur le chemin de fer de Témiscouata jusqu'au réseau du Nouveau Brunswick, en utilisant la ligne courte, et enfin sur l'Intercolonial jusqu'à Halifax ce qui donnerait au Grand Tronc, comme au Pacifique, un terminus sur l'Atlantique.

Il y a aussi de bonnes raisons de croire que le bat réel du Grand Tronc est d'atteindre Louisbourg, raccourcissant par là de beaucoup la traversée

de l'Atlantique. Dans tous les cas, l'assistant-gérant général, M. Wainwright, et M. Hector Cameron, qui est intéressé dans le chemin de Témiscouata, étaient à Ottawa ces jours derniers, et ils ont eu plusieurs entretiens avec les principaux intéressés. On apprendra sans doute des détails plus exacts et plus complets sur ce projet dans quelques jours.

## PARLEMENT FEDERAL

### CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 21 avril.

L'Orateur prend son siège à 3 heures et un quart.

Avant les ordres du jour, M. Chs. Langelier se plaint de l'entente mise à la traduction française des débats et à l'impression par le bureau du Hansard.

M. DESJARDINS.—Dans les circonstances actuelles, le bureau d'imprimerie du Hansard se trouve malheureusement dans un manque presque complet de caractères d'imprimerie. L'année prochaine, cet état de choses aura complètement disparu.

L'honorable PETER MITCHELL Demande papiers et correspondance relatifs à la perte d'un vaisseau appartenant à MM. A. et G. Adams, dans son comté.

Les documents en question sont accordés.

Sir JOHN THOMPSON propose la troisième lecture du bill "Acte modifiant l'acte concernant les droits d'auteur."

M. EDGAR.—Le bill poche sur-tout, à nos avis, ce qu'il place les écrivains canadiens dans une position très inférieure à celle qui est faite aux écrivains étrangers.

En effet, un auteur français, par exemple, pourra très bien obtenir ses droits d'auteur pour un livre qu'il vendra publiquement au Canada, mais un auteur canadien ne pourrait pas obtenir le même privilège en France s'il n'existait pas de traité international entre le Canada et la France.

En conséquence je proposerais qu'on ajoute à cette clause un proviso ainsi conçu : "Pourvu que dans tel pays existe un traité international avec le Canada."

Sir JOHN THOMPSON.—L'amendement de l'honorable membre est des plus sages, et j'espère que la chambre l'adoptera en comité.

MM. MILLS et DAVIES se plaignent que le bill va avoir pour effet d'augmenter le prix des éditions à bon marché dont le peuple a besoin pour s'instruire.

Le bill, tel qu'amendé, est ensuite adopté.

L'Orateur lit ensuite à la chambre le message de Son Excellence accompagnant l'envoi des estimés supplémentaires.

Sir JOHN THOMPSON propose la troisième lecture du bill "Acte à l'effet de prévenir et supprimer les conditions formées pour gêner le commerce."

M. CURRAN propose en amendement que le bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit changé de façon à ce que les délits qu'il atteint soient revoyés, comme par le passé, devant les hautes cours judiciaires du pays.

M. EDGAR.—Si nous devons adopter ce bill, nous devons le faire aussi simple que possible entre les mains des avocats.

L'amendement est rejeté et le bill adopté.

Sir JOHN THOMPSON.—Troisième lecture de l'acte modifiant le statut révisé concernant les évasions et les délinquances (du Sénat).

M. WELDON dit qu'il est temps que nous ayons une loi spéciale, sévère, atteignant cette classe nombreuse de criminels qui, après avoir volé ou commis quelques autres méfaits, nous arrivent ici où s'évade dans un autre pays après avoir violé la loi au Canada.

M. DAVIES fait observer que, malheureusement, la classe des criminels coupables de vols, abus de confiance, etc., n'est pas assez désignée dans cette mesure.

La chambre se forme ensuite en comité pour amender le bill dans ce sens. La discussion a lieu entre MM. Weldon, Davies, Skinner et autres.

À six heures la séance est suspendue.

### Séance du soir

La chambre se forme en comité général et la discussion continue sur le bill ayant rapport aux réfugiés criminels.

L'hon. M. MITCHELL.—Nous sentons de nos longtempes le besoin d'une législation dans le sens de celle proposée à la chambre. Je suis heureux de pouvoir appuyer la mesure.

L'hon. M. MILLS.—Je considère ce bill comme étant du domaine de l'administration de la justice et, par conséquent, mon opinion est qu'il appartient à l'étude de cette mesure importante avant qu'on ne la présente à la chambre.

M. SKINNER fait observer que le bill est beaucoup trop étendu et qu'il n'y a pas de provision pour les coupables de crimes peu graves.

M. DAVIES demande qu'on spécifie davantage le cas des coupables de délits tels que vols, abus de confiance, etc., et propose à cet effet un amendement qui est adopté.

Finalement la 3<sup>e</sup> lecture du bill, après quelques amendements, est adoptée.

Commerces de Toronto et de celle de Québec, que les droits sur les billots exportés, soient diminués.

L'hon. M. POSTER. La politique du gouvernement a toujours été celle qui existe aujourd'hui et cela parce qu'elle a du bon. Il est certain que la demande faite par M. Charlton a du bon mais dans les circonstances actuelles, elle est impossible à satisfaire.

M. BARRON demande des explications sur la vente d'une partie de la réserve sauvage à Riopel & Co., pour la somme de \$316. Ces terres ont été rachetées des MM. Riopel pour la somme de \$35,000 à 40 000. En conséquence, il propose une motion blâmant le gouvernement dans cette affaire.

M. DEWDNEY dit que le gouvernement ne connaissait pas la valeur de ces terres, et que cette réserve appartenant au gouvernement, celui-ci avait parfaitement droit de faire ce qu'il a fait.

La discussion s'engage et finalement le vote est pris sur le motion de M. Barron qui est rejetée par une division de 62 contre 91.

La chambre se forme ensuite en comité des subsides afin de considérer les estimés supplémentaires pour l'année courante et s'ajourne à 2 heures et dix minutes a.m.

## CONSEIL DE VILLE

Séance du 23 avril 1889.

Sont présents M. le maire Th. Beaulieu, MM. les conseillers Couture, Lamontagne, Dupéré, Robitaille, Hamel, Fortin, Gibson, Carrier et Laine.

Le procès verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

M. Bender écrit au conseil lui demandant s'il a suspendu les propositions qu'il lui a faites au sujet de la construction d'un aqueduc, parce qu'il ne veut pas forcer les contribuables à recevoir l'eau dans leurs maisons.

Il fait une nouvelle proposition à l'effet d'obtenir la permission de construire le dit aqueduc pour l'utilité des chemins de fer et des contribuables qui voudront s'en servir.—La question est référée au comité général après la séance.

Le secrétaire de la municipalité du village Lauzun écrit au conseil que l'incendie qui s'est déclaré dans cette localité le 21 courant, a nécessité la pompe. Mais, heureusement, les flammes ont été contrôlées avant l'arrivée de la brigade de feu et le demande qu'en conséquence, que la corporation de Lévis n'exige pas un prix trop élevé.

Cette lettre est accompagnée d'un rapport du chef de la Brigade corroborant les faits qui y sont mentionnés.—Renvoyé au comité général après la séance.

Conformément à une lettre du chef de police, M. Hamel propose que des commissions soient demandées, pour la prochaine séance du conseil pour la confection des chaussures pour les hommes de police.

M. le secrétaire donne ensuite lecture du rapport de la séance du comité général tenu après la séance du 8 courant.

Ce rapport constate entre autre chose que M. Cléophas Robitaille a été engagé comme constable en remplacement du constable Fêquet dont la résignation a été acceptée.

Il est ensuite déposé sur le bureau du conseil une requête signée par plus de soixante contribuables du quartier St Laurent, demandant la suppression de la barrière qui existe dans ce quartier.

M. Hamel dit que par le grand nombre de ses signataires cette lettre doit être prise en considération.

M. Laine est d'opinion que la présente requête n'a pas sa saison d'être. Cette question a été discutée depuis le mois de janvier dernier et jusqu'aujourd'hui, le quartier St Laurent n'a jamais signé de requête pour la suppression de la barrière et maintenant que cette question est définitivement réglée, les contribuables se soulèvent. On n'a pas réclamé lorsqu'il en était encore temps, aujourd'hui il est trop tard.

M. Hamel demande si le gardien de la barrière a été engagé.

M. Couture répond que par le fait même que sa résolution à ce sujet, a été adoptée à la dernière séance du conseil, M. Lemieux, le gardien de la barrière, est engagé.

M. Couture énumère ensuite les raisons qui militent en faveur du maintien de cette barrière dans le quartier St Laurent, raisons qu'il a déjà données et que nous avons publiées.

M. Gibson dit que si les contribuables de ce quartier n'ont pas présenté de requête avant aujourd'hui, c'est parce qu'ils étaient presque convaincus que le conseil déciderait d'enlever cette barrière. Il la considère comme une nuisance publique et mentionne le fait d'un charretier, qui lui a dit ces jours derniers, qu'il a dû payer dans une seule journée plus d'une piastre pour le passage de cette barrière.

M. Couture fait remarquer que généralement ce n'est pas le charretier qui paie la barrière, car il a toujours le soin de la faire payer par le voyageur qu'il transporte. Il en conclut que ce n'est pas seulement les citoyens du quartier St Laurent qui paient dans cette barrière, mais aussi les étrangers et les citoyens des autres quartiers.

M. Fortin dit qu'il a toujours été en faveur de la suppression de la barrière qu'il considère comme une

nuisance et en conséquence il donne son appui à la requête.

M. le maire déclare qu'il s'attendait à une requête portant un plus grand nombre de signatures. Après avoir mentionné les diverses phases que cette question a subi depuis qu'elle a été soumise au conseil, il en conclut que la décision prise par le conseil à la dernière séance est légale et reste en force.

Il exprime cependant l'opinion que la barrière disparaîtra le printemps prochain et que les conseillers qui y sont opposés aujourd'hui, reconnaitront alors, il n'y a pas de doute, la nécessité de sa suppression.

La discussion se continue encore quelques instants avec un peu d'aigreur et finalement M. Hamel propose secondé par M. Fortin que la barrière du quartier St Laurent soit enlevée au premier mai prochain.

Pour, MM. Hamel, Fortin Gibson et Lamontagne.

CONTRE : MM. Couture, Dupéré, Robitaille, Carrier et Laine.

Il est proposé par M. Laine secondé par M. Robitaille et résolu que M. Pierre Lefrançois, pour le quartier Notre Dame, M. F. X. Dubé, pour le quartier St Laurent et M. Ed Robitaille du quartier Lauzun, soient nommés évaluateurs de la ville de Lévis pour la présente année.

Il est proposé par M. Hamel secondé par M. Lamontagne et résolu : Que M. Lefrançois, du quartier St Laurent et M. Eugène Jobin du quartier Notre Dame, soient nommés auditeurs des comptes de la corporation de cette ville pour l'année courante.

À la demande de M. Couture, les propriétaires seront notifiés de faire réparer les têtes de chemins qui sont en mauvais état et présentent des dangers.

À la demande de M. Gibson, ordre sera donné à M. le surveillant de faire réparer une partie du chemin qui est détérioré dans le haut du quartier St Laurent.

Quant à la pompe à bras devant être placée dans le quartier St Laurent, le conseil décide à la suggestion de M. le maire, que les conseillers de ce quartier se réunissent pour faire l'inspection de cette pompe et s'entendent sur le nombre de pieds de tuyaux qui sera nécessaire.

Le conseil autorise M. Laine à faire peindre les deux logements en haut de la station du feu.

La séance est ajournée au 6 mai prochain.

## ENCORE UN MOT DE MORRISON

Détails supplémentaires

Nos lecteurs liront sans doute encore avec intérêt quelques autres détails concernant l'arrestation de Morrison.

### LES FEUILLES

On trouva sur le prisonnier une pièce de cinq piastres en or, une piastre en papier-monnaie, d'autres articles qui furent déposés entre les mains du grand constable de Sherbrooke.

Au nombre de ces articles étaient un memorandum Jocket contenant les réclames du Burdock Bood Bitters. Son nom : "Donald Morrison" était écrit en crayon de mine sur le couvert au bout des mots imprimés : Présent par.....

Dans ce livret, on trouva une feuille volante contenant d'un côté des vignettes de tous les souverains et présidents des Etats de l'univers, le tout entourant une réclame d'un sirop quelconque. Sur le dos de ce livret était le portrait satirique intitulé : "Roton et l'Avocassier." On ne sait si Donald en faisait les délices de ses heures de lecture, mais on est certain, sachant l'amour qu'il avait pour un avocat déjà nommé, que cette satire contre les avocats devait lui être très agréable.

Ce qu'on constate de plus curieux dans ces trouvailles et qui justifie la vérité du rapport d'organisations de l'expédition contre les indisciplinés de quelques journaux, c'est que Donald Morrison lisait les journaux. Dans le même livret était un extrait d'une demi colonne d'un journal anglais de Sherbrooke intitulé "The Morrison expedition. Three men arrested and brought to Sherbrooke." (L'expédition Morrison. Trois hommes arrêtés et transférés à Sherbrooke.)

Le portrait en vignette du fameux Donald était au milieu de cette colonne. Dans ce rapport, on parlait des démarches des hommes de police.

Dans sa blouse, était aussi un enveloppe portant l'estampille américaine, datée de Manchester, 8 avril, 7.15 a. m., et adressée à M. Donald Morrison, Stornoway P. Q., aux soins de M. W. P. Matherson.

Deux lettres datées de Manchester 7 Avril 1889 étaient contenues dans cette enveloppe.

Au sujet de la prétention que Morrison n'a pas tiré sur MacMahon, il est reconnu que le prisonnier s'est vanté à ses amis à Marsden qu'il avait tiré, mais sa version a changé à Sherbrooke. Le prisonnier est souffrant dans la prison de Sherbrooke. On commencera bientôt l'enquête.

Lors de son arrestation, il était bien mis et avait les cheveux coupés court.

Le revolver dont s'est servi Morrison est de la longueur de dix pouces, système Colt; à une magnifique gaine en cuir et entièrement travaillée et maintenue au corps par une courroie.

Lorsque l'on examina son revolver, on constata que deux cartouches seulement avaient été brûlées. Le détect-

ive Carpenter avait eu soin de placer lui-même ses hommes avant de partir hier soir.

Le prisonnier a perdu beaucoup de sang. Pendant qu'on le transportait au village de Marsden, les souffrances étaient si vives que l'on dut plusieurs fois le déposer sur l'herbe. On n'avait pas pu trouver de voiture convenable pour le transporter.

Sherbrooke 23 avril

L'excitation causée ici par l'arrestation de Morrison est maintenant apaisée. On dit que certaines personnes ont offert des sommes d'argent à M. Leonard, avocat de Morrison, pour la défense de ce dernier. L'intérêt morbide que ce criminel s'est acquis diminue peu à peu. Il existe cependant encore un certain nombre de gens qui, pourtant devraient savoir mieux, persistent quand même à en faire une espèce de martyr, et à dire en dépit de l'évidence, qu'il n'a pas fait feu sur la police, que les constables MacMahon et LeRoy, par conséquent, ont fait de faux rapports. Certains journaux se plaisent à répandre ces fausses rumeurs au risque de faire un tort incalculable en faussant l'opinion publique.

Il est probable que M. F. X. Lemieux, M. P. P., de Québec, sera retenu pour défendre le prisonnier.

Les amis de Morrison voudraient maintenant faire croire qu'il existait une espèce d'armistice entre le fugitif et la police, et que c'est sur la promesse qu'il ne serait pas molesté que Morrison s'est rendu chez son père. Les faits démontrent évidemment le contraire.

LE NAUFRAGE DU "DANMARK"

Récit du Capt. Murrell

Philadelphie, 23 avril.

Le steamer *Missouri*, avec 360 passagers est arrivé dans ce port, hier soir, portant les naufragés du *Danmark*.

À leur arrivée, les naufragés et l'équipage du *Missouri* ont eu une réception cordiale.

Une longue table de 200 pieds leur avait été préparée; les citoyens et les propriétaires de vaisseaux présentèrent aussi au capitaine du *Missouri*, M. Murrell, un bouquet avec un joli petit vaisseau emblématique.

Voici comment il raconte le naufrage.

"Vers le 5 avril, dit-il, nous aperçûmes, en pleine mer, le *Danmark* faisant des signes de détresse. Le vent soufflait alors avec une

Température
Probabilité de la température pour les prochaines vingt quatre heures:
Vents au sud augmentant, ciel en partie couvert, pluie de pluie locale, température plus douce.

Demandez le Cigare ALBANI
de J. B. A. LAMBERT,
64, Rue St Joseph, Québec.
Prix réduits pour New-York
La compagnie du chemin de fer Québec Central offre une occasion magnifique à ceux qui désirent aller à New-York. A l'occasion de centenaire de George Washington comme premier président des Etats-Unis, qui sera célébré le 30 avril d'une manière grandiose, elle a résolu de faire une réduction considérable sur ses prix de passages. Pour les détails s'adresser au bureau du Québec Central, vis-à-vis l'hôtel St Louis.

La Saint Marc
Demain, fête de Saint Marc, il y aura à l'église de cette ville, bénédiction des grains de semence, procession avec chant des litanies et messe des Rogations.

Boycotts généreux
Nous faisons un nouvel appel à la population de cette ville pour le succès pénnial de la soirée dramatique de demain soir à la salle de la Halle Notre Dame. Nous espérons que les citoyens de Lévis feront preuve en cette circonstance de la générosité qui les a toujours distingués, surtout lorsqu'il s'est agi d'encourager et de soutenir une œuvre locale, soit religieuse, soit patriotique.

Aujourd'hui il s'agit du soutien et de l'encouragement de notre fanfare qui a été fondée au prix de plusieurs sacrifices et qui depuis sa fondation n'a cessé de marcher dans la voie du progrès. Tout Lévis est fier de son jeune corps de musique, il l'a prouvé plusieurs fois, et il le prouvera de nouveau demain soir, nous en sommes convaincus, en patronnant autant que possible la soirée dont les recettes sont destinées, comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, à payer le reste des dépenses encourues pour son organisation.

Nos jeunes musiciens ainsi que les organisateurs de la soirée ont donc raison de compter sur un auditoire aussi nombreux et aussi distingué qu'à la soirée du 14 février dernier.

Echos de la fête de Pâques
La fête de Pâques a été célébrée, dimanche, à St Charles de Ballechasse, avec un éclat inaccoutumé. L'église avait revêtu les plus belles parures et ses plus somptueux ornements.

Les offices de la journée ont été célébrés par M. le curé.

L'audition du sermon de circonstance donné par le Rev. M. Giguère, vicaire de la paroisse, le prédicateur, dans une touchante allocution, a sans cesse tenu l'auditoire suspendu à ses lèvres et animé de l'enthousiasme que la fête de Pâques inspire à tous les fidèles, il a déployé tout le zèle qu'un pareil sujet peut donner, pendant près d'une demi heure.

Le chœur de l'orgue a chanté avec ensemble la messe de Roifale.

Mais sans contredit la nouvelle fanfare de St Charles a fortement contribué à réhausser l'éclat de cette solennité. Cette jeune fanfare organisée depuis un mois à peine, débutait dimanche avec un succès brillant.

Bien qu'elle en fut à ses premiers armes, cette fanfare a étonné tout le monde non-seulement par la succès, mais encore par le nombre et le choix de ses morceaux.

Nos plus chaleureuses félicitations à qui de droit!
Les instruments qui composent cette fanfare, viennent de la maison Bernard à Allaire, de Québec, inutile d'ajouter qu'ils sont du premier choix et font honneur à cette maison.

UN TERMINÉ.

Cette année, la fête de Pâques a été célébrée avec plus de solennité que les années passées à St Julien de Wolfstown. La magnifique église avait revêtu ses habits les plus somptueux pour saluer l'anniversaire de la Résurrection de Notre Sauveur.

Le Rev. P. Côté, curé de la paroisse officiait. Le chœur de l'orgue, sous l'habile direction de notre organiste, Melle Léda Marceau, a très bien rendu les cantiques et les morceaux de musique accompagnés des violons et du tambour.

Voici le programme musical qui a été exécuté:

- A l'Épître..... Triomphe victorie.
Offertoire..... Resurrexit (Lambillotte.)
Elevation..... Morceau anglais.
Credo..... Jésus dans ce mystère.

À Vêpres, les morceaux ont été aussi très bien rendus.—Communiqué.

Expulsez les furoncles, les pustules et les éruptions de la peau, en prenant la Saiepareille d'Ayer pour purifier le sang.

Demandez le Cigare ALBANI
de J. B. A. LAMBERT,
64, Rue St Joseph, Québec.

Nominations
Le dernier numéro de la Gazette officielle contient entr'autres choses les nominations suivantes:
Ont été nommés commissaires d'école:

Comté de Lotbinière, Saint Louis de Lotbinière.—M. Eleusippe Taibouane, en remplacement de M. Auguste Bédard, qui a quitté la municipalité.

Comité de Mégahtic, Saint Alphonse de Thésford.—M. Onésime Dumas en remplacement de M. Misé Robert, qui a quitté la municipalité, ont été adjoints à la commission de la paix, les messieurs dont les noms suivent:

District d'Arthabaska.—MM. Aron Aumadon, Louis Boulanger, Thomas Crose, David Poulrier et Samuel Jamieson, de la municipalité de Ireland et Coleraine, comté de Mégahtic;
MM. François Bergeron, Uldéric Pellerin et Octave Bernard, de la municipalité de Halifax Nord, comté de Mégahtic;

District d'Arthabaska.—M. Adolphe Girouard, de Saint-Eusèbe de Stanford, comté d'Arthabaska.

Aussi MM. J. C. Hamel et Wm. Egleton Simpson, de la ville de Lévis, juges de paix sous l'autorité de l'article 2572 des Statuts révisés de la province de Québec, avec juridiction sur le district de Québec.

La Viguerie des Cheveux d'Ayer restaure aux cheveux gris leur couleur primitive, et les rend vigoureux et abondants.

Nouvelles de Chicoutimi
Le vapeur "Kéogami", appartenant à la maison Price a été remis à flot mardi de la semaine dernière et a par conséquent ouvert la navigation dans le port de Chicoutimi.

—La rivière Saguenay a rarement été aussi basse qu'elle est actuellement. A ce sujet un vieux citoyen faisait remarquer la sagesse qui a présidé au choix du site du quai Ste Anne. A l'endroit qui a été rejeté on peut voir actuellement une grosse batture.

—Le Progrès du Saguenay dit que depuis une quinzaine de jours, certains aliments, les patates et le poisson, le beurre et les œufs sont devenus d'une grande rareté à Chicoutimi. Aujourd'hui, il est impossible de se procurer un seul poisson, ni un minot de patates nulle part et les aliments maigres manquent à beaucoup de familles qui se voient obligées de faire gras. Il est évident que le cadène n'a pas été institué pour des pays comme le notre et qu'une absténence moins rigoureuse devient nécessaire.

Tweed! Tweed!
Le plus bel assortiment de Tweed que l'on puisse désirer: Tweeds Canadiens, Anglais et Écossais à des prix excessivement bas:

Chez M. J. B. Boutin, à St Joseph de Lévis.

Notes maritimes

Le steamer "Vancouver" est arrivé de Halifax à Liverpool, lundi dernier.

—L'ingénieur du Havre à Montréal a notifié le bureau des pilotes de Montréal que la plus grande partie des boués ont été placés entre les deux villes, et si le temps continue à se maintenir au beau, toutes les bouées seront définitivement placées dans quelques jours.

—Plusieurs caboteurs des diverses paroisses environnantes de Québec, ont commencé leur service régulier hier.

—Le steamer du gouvernement "Napoléon III" est arrivé du bas du fleuve hier matin, ayant placé trois phares flottants à leur position respective.

—Les goélettes des pilotes Nos. 1 et 5 sont sorties de leurs quartiers d'hiver, et se préparent pour se rendre en bas du fleuve.

—Le steamer "Poïno" est arrivé à Montréal lundi matin. C'est le premier steamer qui entre dans le port de Montréal ce printemps.

—Le remorqueur "McArthur" est parti de Kingston lundi, avec une certaine quantité de bois en remorque pour Québec.

—A la demande de l'équipage de la goélette à vapeur "Lady Belleau", la Cour de la Vice-Amirauté a ordonné la saisie de ce vaisseau-pour-salaire. La saisie a été effectuée hier et un gardien de la propriété saisie a été nommé.

—Le brick "Golden Fluce" de Barbados, pour Québec, s'est mis en route le 18 avril.

N'oubliez pas d'aller au nouveau magasin de thés qui sera ouvert aux Nos. 7 et 9 de la rue Commerciale Lévis où vous achèterez les thés et cafés aux plus bas prix.

H. H. BROS. L. H. BROS.

Où acheter un chapeau?

Chez M. J. B. Boutin, à St Joseph de Lévis, où on offre en vente 75 douzaines de chapeaux feutre, dans les derniers goûts, pour hommes, femmes, jeunes garçons et enfants, au plus bas prix que l'on puisse obtenir.

Nouveaux détails sur l'évasion à la Beauce

Les Giroux qui sont actuellement dans la prison de Québec ont été abordés hier par des reporters, et prétendent que c'est la faute de la police et des gardiens de la prison de la Beauce s'ils ne sont échappés.

Voici un résumé de leur version:

Les prisonniers s'aperçurent que la prison n'était pas en état de résister aux entreprises d'évasion d'un homme déterminé. De plus, tous les jours les gardiens disaient que depuis douze ans qu'ils étaient là, il ne leur était pas échappé un seul prisonnier, et que les prisonniers actuels n'étaient pas faits pour leur passer dans les jambes. Mais le sergent Harpe s'aperçut de

l'état de délabrement de la prison et se mit aussitôt à la faire réparer.

Un jour le shérif dit à Voyer, le gégé, de s'assurer des prisonniers, de les veiller, et que s'il ne se sentait pas en état de répondre d'eux, il eût à prendre trois hommes avec lui pour nous garder. Mais Voyer ne soupçonna aucun danger.

Nous pouvons dire aussi, prétendent-ils, que la conduite de nos gardiens était peu vigilante. Souvent ils ouvraient la grande porte de fer et s'amusaient à nous parler. Voyer surintendait et Drouin étaient beaucoup trop loquaces avec les prisonniers. Ils s'arrêtaient des quinze à vingt minutes à nous blaguer avec des histoires de sautages. Et lorsque nous leur faisions remarquer qu'ils n'agissaient pas avec prudence, ils nous riaient au nez en disant qu'ils répondraient de nous.

Quelques temps plus tard, nous étions à jouer aux dames. Voyer entra dans la salle et laissa la porte ouverte, la clé dans la serrure, puis Drouin entra pour faire du feu, et Harpe entra aussi et nous regarda jouer pendant un quart d'heure. La porte était ouverte. Il était facile pour nous de partir.

Quant à ce qui est d'avoir assassiné le sergent Harpe, moi, Albert Giroux, je vous assure que je ne l'ai frappé avec rien, ce n'est pas moi qui l'ai blessé. Je ne sais qui l'a frappé.

Un des Polini l'a saisi par les bras, mais en face, on l'a tenu pendant que les autres otaient la clé à Voyer qui ne fit aucune résistance. Puis nous sommes allés en dehors sans rencontrer aucun obstacle. Il n'est pas vrai que quelqu'un se soit armé d'une pelle en fer pour massacrer Harpe.

Il ne faut pas s'ajouter une trop grande foi à ce témoignage des deux bandits qui semblent bien décidés à rejeter la faute de leur évasion sur la négligence des gardiens de la prison et sur le sergent Harpe.

Ce dernier a été aussi entrevu par des reporters et ce qu'il a raconté sur cette malheureuse affaire corrobore entièrement ce que nous avons publié. Le sergent Harpe a fait preuve dans cette circonstance de beaucoup de bravoure et de présence d'esprit, et on a raison d'ajouter foi à sa version.

Le révérend M. Dupuis (Alfred) curé de Ste Elisabeth, diocèse de Montréal, décédé le 21 du courant, était membre de la société d'une messe, section provinciale.
C. A. MAROIS, P. R. C. S., Secrétaire.
Archevêché de Québec, 22 avril 1889.

COURRIER DE QUÉBEC

Notes personnelles

M. J. F. Robitoux, M. P. P., de Montréal, est à Québec.

—Tous les ministres provinciaux sont maintenant à Québec.

—M. Dabail, consul général de France au Canada, est parti hier soir pour Montréal. Il prendra le convoi à 4 hrs. et s'embarquera samedi pour la France.

M. le consul sera absent environ deux mois.

—M. l'abbé D. Gosselin, rédacteur propriétaire du La Semaine Religieuse et curé du Cap-Saint-Jacques.

Judiciaire

La cour de Révision s'ouvrira à Québec vendredi, le 20 courant.

A l'école des Arts

L'hon. M. Mercier, ainsi que ses collègues doivent assister demain soir, à la séance publique qui aura lieu à l'école des Arts, rue St Joachim, Québec, à l'occasion de la clôture des cours.

Prise de voile

Hier matin, à 7 heures, deux jeunes filles ont pris le voile à la communauté de l'Hôtel-Dieu, Québec: Marie-Anne Cantin, en religion Sœur St Anselme et Dlle Rhéaume, en religion Sœur Ste Croix.

La cérémonie a été présidée par Mgr Légaré, assisté de M. le curé de St Roch et de M. le chapelain de l'Hôtel-Dieu.

Nouvelles de Roberval

Dans un mois le grand moulin à scie à Roberval sera prêt à scier les 100,000 billets qu'a fait faire M. B. A. Scott dans ses chantiers, l'hiver dernier, ce qui ne nuira certainement pas aux affaires.

—Le conseil du village, désirant protéger ses marchands contre la concurrence étrangère, a passé dernièrement une résolution toute d'après. Par cette résolution, il est décidé qu'à l'avenir, tout marchand de Québec, ou d'une paroisse étrangère qui viendra à Roberval y établir un magasin temporaire pour y écouler ses vieilleries, qu'il ne peut vendre chez lui, paiera au conseil, pour obtenir sa licence, la somme de cinquante piastres.

L'ascenseur

L'ascenseur qui conduit de la basse ville à la Terrasse a commencé à fonctionner régulièrement hier.

Accident

Un charretier du nom de Piamondon, de St Roch, est tombé en bas de sa voiture, hier après-midi, et s'est gravement blessé à la tête. Un médecin a prodigué au blessé les soins que requérait son état.

Réunion du cabinet

Il y a eu réunion du cabinet provincial hier et tous les ministres étaient présents.

Retour de Mégahtic

Les constables de la police provinciale, les gardes de la prison ainsi que le détachement du 9ième bataillon de Québec, qui étaient allés faire la chasse à Morrison, sont arrivés hier après-midi, par le Québec Central.

Ne laissez pas

vos femmes devenir pâles et avoir l'air misérable; achetez leur le Vin au Quinquina ferrugineux du Dr Ed. Morin, qui les rendra fortes, leur donnera des couleurs et du courage. En vente partout.

Enquête

M. le coroner Belloc a tenu une enquête à la morgue hier matin, sur le corps du noyé qui a été trouvé dimanche matin sur la grève de Ste Pétronille de Beauharnois, de l'Orléans. Vu l'état avancé de décomposition, le Dr Lemieux s'est vu obligé de faire l'autopsie et n'a fait que l'examen externe du cadavre.

Voici le résumé de sa déposition concernant le cadavre:

Yeux bleus. Toutes les dents de la mâchoire supérieure sont cariées. Deux dents restent à la mâchoire inférieure, une de chaque côté. Le crâne est dénudé, et à la partie postérieure adhèrent quelques cheveux blancs très courts et clairsemés que l'action de l'eau n'a pas entamés. La barbe a dû être rasée une couple de jours avant la mort. Il est probable que le corps a séjourné dans l'eau tout l'hiver. Il y a au poignet gauche une fracture qui a dû être faite après la mort. Le tibia de la jambe droite est fracturé en deux endroits. A la partie supérieure, la fracture est composée et a dû être faite avant la mort, car il y a une ecchymose. A la partie inférieure de la même jambe, il y a une fracture simple des deux os. Pas de tatouage, ni de scapulaire, ni de médailles, mais un chapelet dans les vêtements.

Le corps ne porte pas d'autres marques de violence que les fractures déjà mentionnées. Il n'a pas été identifié, et il restera à la Morgue jusqu'à vendredi, après quoi il sera inhumé. Les vêtements seront gardés à la Morgue, aux fins d'identification.

C'est un vieillard d'environ 60 ans. Les jurés ont rapporté un verdict de "trouvé mort."

Tabac

Demandez le tabac canadien en feuille A XXX, B XXX et le XX, emballé expressément pour le commerce par

LECLERC & LÉVELLÉ, Québec.

F. S.

Le vapeur Québec

Le vapeur "Québec" est arrivé dans notre port hier matin, sous le commandement du capitaine Nelson. La compagnie du Richelieu et d'Ontario a eu la bonne idée d'améliorer la décoration intérieure du "Québec". Les travaux en peinture ont été exécutés d'après un plan spécial préparé par M. D. A. Beaulieu, peintre artiste de Montréal.

Il serait trop long d'énumérer ces travaux. Il nous suffira de dire que les couleurs employées consistent en jaune crème, vert olive et gris perle, avec moulure réhaussée de bro z s de différentes nuances riches et bien appropriées à ce genre de décoration.

Le salon fumoir mérite une mention spéciale, à cause de leurs décorations chastes et de bon goût. Les panneaux sont imités en acajou avec un effet des mieux réussis. Les plafonds sont peints avec des couleurs tendres, représentant les fleurs les plus précieuses de nos jardins.

Le "Québec," par le renouvellement de sa toilette intérieure, a changé complètement de physionomie. Il a été converti en véritable palais flottant.

Secret.—Ce qui fait la beauté, c'est le teint. C'est ce qui explique pourquoi toutes les femmes qui font usage de la Lot ou Persienne pour embellir le teint, passent pour belles.

Embarras financiers

C. W. Higgins, magasin général à Papineauville, a fait cession.

—J. N. Renaud, marchand de St-Janvier, a fait cession à la demande de J. Sterling & Co.

—E. Précorin, marchand de Saint-Gregoire de Nicolet, a fait cession avec un passif de \$1,000.

—M. Lepage, marchand, de St-Tite, offre de composer avec ses créanciers, à 26c dans la piastre.

—M. P. Gardner et fils, marchand de Woodside P. Q., qui tirait de l'air depuis quelques temps, ont fait cession de leur biens pour le bénéfice de leurs créanciers.

—Dalle Virginie Perrault, marchande, de Victoriaville, qui a succédé au commerce de son père, il y a quelques temps, et dont le succès a toujours été douteux, vient de faire cession avec un passif de \$2,500.

—Mme D. A. Bourque, de St-Grégoire de Nicolet, offre de composer avec ses créanciers à raison de 50c dans la piastre payable à deux mois de termes, endossés par Alphonse Thibaudane de Stanfold. Son passif est de \$600.

Madame Joseph Lavalée, marchande de St-Cyrille de Wunddover, a fait cession de ses biens. Au fond c'était en réalité l'affaire de son mari qui a déjà tenu commerce à Berthierville où il faillit avec un passif de \$360, sur lequel les créanciers n'ont récolté que des espérances.

—M. Polycarpe Bernard négociant de Deschambault, a fait cession de ses biens et la com. a nommé M. H. A. Bédard gardien. L'actif est de

FONDS DE BANQUEROUTE

DE J. A. DEMERS Cote du Passage LEVIS

Grande vente sans réserve PENDANT TOUT LE MOIS D'AVRIL

IMMENSE SUCCÈS!

SECONDE REDUCTION

Dans le but d'écouler ce fonds de banqueroute sous le pins court délai, toutes nos marchandises viennent de subir une nouvelle réduction.

Inutile de dire que les prix déjà si bas, après avoir subi une deuxième réduction, éclipseront tout ce qui a été dit jusqu'aujourd'hui en fait de bon marché.

N'oubliez pas que le stock de J. A. Demers est véritablement le seul fonds de banqueroute qui existe dans Lévis.

Et que les conditions exceptionnelles auxquelles nous l'avons obtenu, nous permettent de vendre nos marchandises, toutes de 1ère classe, à 50 pour cent meilleur marché que n'importe quel marchand de Lévis ou ailleurs.

Venez donc en foule juger par vous-mêmes du contraste énorme qui appert entre nos prix et ceux de nos rivaux.

L. A. BERGEVIN.

\$11,700 et le passif de \$9,736. Il y a en outre plusieurs propriétés, mais elles sont hypothéquées pour leur valeur.

—M. Cléophas Fournier, voiturier, de l'Islet a déposé son bilan. On n'a pas encore fait d'inventaire.

Fracture du crâne

Un jeune homme demeurant autrefois au hêtre au diamant, nommé Jos. Goynt, et maintenant résidant à Norfolk, Va., a été victime d'un possible accident en travaillant pendant une tempête dans un dock. Il fit une chute et en tombant, il se fractura le crâne. Aux dernières nouvelles on désespérait de sauver le pauvre malheureux.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

SOUSSION POUR L'HUILE

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au surintendant en chef du chemin de fer Intercolonial, Moncton, et portant la suscription "Soumission pour l'huile" seront reçues jusqu'à samedi le 11 mai 1889 pour la quantité totale ou une partie quelconque de l'huile requise par ce chemin de fer durant l'année commençant le 1er juillet 1889. Copies des spécifications pourront être obtenues de I. V. Cooke, marchand général, Moncton.

Toutes les conditions mentionnées dans les spécifications devront être remplies. D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer } Moncton, N. B. 22 avril. J. L. S. 24 avril 1889.—N. S.

On demande

Un jeune homme comme garçon de cour, pour avoir soin de deux chevaux et se rendre généralement utile. S'adresser à ce bureau

GRANDE

Soiree Dramatique

JEU DI, 25 AVRIL 1889

HALLE NOTRE-DAME Lévis

PAPINEAU

PAR L. H. FRECHETTE

Drame Historique

4 ACTES ET 9 TABLEAUX

ADMISSION.....25 cts

SIEGE RESERVÉ.....40 cts

Cartes en vente au QUOTIDIEN

M. ELZEAR BÉDARD, Rue Commerciale J. B. MICHARD & Fils

M. NAP. LAMONTAGNE, épicière, Grand-Tronc

Ouverture des portes à 7 heures. Lever du rideau à 7.30 P. M Lévis 11 Avril. 1889

A Vendre

Un magnifique taureau âgé de 30 mois.

S'adresser à CHARLES LABRIE

Lévis, 23 avril 1889.—Bis.

On demande

Une servante capable de faire la cuisine et se rendre généralement utile.

S'adresser à MADAME POSTON, Rue Désiée.

Lévis, 23 avril 1889.—Cis.

Ventes par le Sherif

COUR DE CIRCUIT District de Montmagny No. 3224

AMABLE LÉTOURNEAU, commissaire de la ville de Montmagny, contre SÈGE-NÉ LACOMBE, cultivateur, de la paroisse de Saint-Thomas, savoir:

1. Une terre située en la paroisse de St-Thomas, première concession du fleuve St-Laurent, contenant onze perches de front sur trente arpents de profondeur, bornés au nord au dit fleuve Saint-Laurent, au sud à Firmin Lacombe, joignant au nord-est à Elzéar Fournier, au sud-ouest à représentant de Louis Fournier, écuyer, connu au livre de renvoi et sur le plan officiel du cadastre du comté de Montmagny, pour la paroisse de Saint-Thomas, sous le No. 62—avec ensemble la maison, maison, grange et autres bâties dans les constructions, circonstances et dépendances, avec la réserve d'un emplacement terminés au chemin du Roy, de trois-quart d'arpent en superficie, en faveur de Ferdinand Lacombe.

2. Un lopin de terre situé en la dite paroisse de Saint-Thomas, première concession du fleuve Saint-Laurent, contenant six perches de front sur sept arpents de profondeur, plus ou moins, borne au nord à Elzéar Fournier, au sud au R. S. Nicolas, joignant au nord-est au dit Elzéar Fournier, au sud-ouest à Firmin Lacombe, connu au livre de renvoi et sur le plan officiel du cadastre du comté de Montmagny, pour la paroisse de Saint-Thomas, faisant partie du No 63—sans bâties.

Pour être vendus à mon bureau, au palais de justice, dans la ville de Montmagny, VENDREDI LE DIXIÈME jour de MAI prochain, à DIX heures du matin. Le dit bref rapportable le quinzième jour de mai prochain.

J. D. LÉPINE, Sherif.

GRAINES

CHEZ S. MARMET

PHARMACIEN

Cote du Passage LEVIS

Venant d'être reçu un assortiment très varié de graines de JARDINS, et FLEURS.

Ces dernières années passées mes graines sont des plus belles espèces et des mieux choisies—GRANDES POIGNONS sur lesquelles j'attire votre attention particulière, c'est un choix tout spécial.

Sur réception d'argent vous recevrez toute demande de graines, sans charge, par la maille, jusqu'à une quantité de deux livres.

Lévis, 21 mars.

GRAND AVANTAGE

OFFERT AU COMMERCE

SOUSSIONS DEMANDEES

Des SOUMISSIONS seront reçues par les soumissionnaires pour l'achat d'un magnifique assortiment de marchandises provenant d'un fonds de Banqueroute et s'élevant à la somme de \$1653

C'est un grand avantage pour quelqu'un qui desire commencer le commerce à la campagne. Ce fond de commerce consiste en un assortiment général de Marchandises Sèches Epicerie, Quincaillerie, Librairie, Fournitures de magasin tel que, Baïocco Plate-forme, Balance de comptoir, Moulin à poivre, Moulin à Café, Tank à l'huile de Charbon, etc, etc.

SANS MERE

PREMIERE PARTIE

PENDANT L'ORAGE

CHAPITRE IV

FATALITE

Ce n'était même pas l'idée d'être accusé d'avoir tué George ce frère aimé, ce mari d'Adèle, cet ami qui lui avait donné la possibilité de gagner sa vie, et d'élever Robert, ce n'était pas cette idée qui le faisait le plus souffrir.

Il n'avait pas le temps de s'y arrêter. Il était soupçonné, lui, Pierre de Sauves, pour lequel l'honneur et le devoir avaient toujours été choses si hautes et si sacrées.

Lui qui avait toujours tout sacrifié à ces idées, qui en avait fait la règle absolue de sa vie; qui n'avait eu ni une joie, ni un plaisir depuis la mort de son père; qui eût pu être riche alors avec la part retirée de sa mère dans la fortune de l'argent de change, comme tant d'autres l'eussent fait, et qui avait mieux aimé endurer la misère, les privations, les sacrifices, que de faire à l'honneur la plus légère souillure.

Et il était là!... Entre des agents de la sûreté, otité d'assassin aujourd'hui, de valeur demain, quand serait constatée la disparition des trente-huit mille francs.

Et ses tempes battaient... Et tout son courage s'en allait...

Et il avait envie d'ouvrir tout à coup la portière du fiacre et de se précipiter dans ce fleuve qui coulait à quelques pas de lui!

Enfin la voiture s'arrêta. Un air plus frais battit son visage allumé de fièvre. Devant lui, un bâtiment carré profilait sa silhouette basse et maigre.

Au loin, la Seine s'en allait dans la nuit, à peine visible avec les fanaux de ses barques et de ses chalands qui piquaient seuls de points rouges le noir des choses environnantes.

Pierre se retourna brusquement. Derrière lui, la haute silhouette de Notre Dame prenait dans l'obscurité des apparences fantastiques.

Il étouffa un cri de révolte, de terreur instinctive d'effolement inconscient et irraisonné.

Il était devant la Morgue.

Dans la salle où le pousse, M. de Courneuve, le chef de la sûreté et l'autre magistrat attendaient, regardant la porte, détournant leurs regards du cadavre étendu sur les dalles.

Pierre chancelait ainsi qu'un homme pris d'ivresse, apparut sur le seuil.

Tous s'écartèrent, mettant ainsi à nu le corps du pauvre Georges, sur lequel convergiait la lumière crue des becs de gaz.

M. de Sauves laissa tomber ses yeux qui erraient droit devant lui, aussitôt ses prunelles s'arrondirent, ses traits se crispèrent, un pâleur livide couvrit son visage, il cacha instinctivement sa tête dans ses mains, et tout à coup, roussant un cri, un seul, il tomba de son haut sur le froid carrelage de pierres.

M. de Courneuve se retourna vers M. Marais.

—Voyez-vous encore de la culpabilité de M. de Sauves? lui demanda-t-il.

L'autre, très pâle, les yeux étincelants derrière ses lunettes blanches, répondit:

—Ce n'est pas une preuve.

—De la part d'un homme si froid d'ordinaire, si maître de lui toujours?

Le substitut, avec un sourire glacé, répondit du bout de ses lèvres minces:

C'est une forte présomption, dans tous les cas.

M. de Courneuve dit:

—Il faut commander l'enterrement pour demain.

L'autopsie du cerveau est faite, nous savons ce que nous voulons savoir, le corps n'attendrait plus.

A continuer

MERES! MERES!! MERES!!

NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION SUR

LE TRESOR DES NOURRICES

DU DR. PICAULT

Pour empêcher les convulsions chez les enfants qui font leurs dents

C'est un remède sûr, et sur lequel on peut compter; il est agréable à prendre; il ne peut faire aucun mal; il procure un soulagement immédiat; il calme toutes les douleurs.

A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES.

7 NOV. 1888

Whitehead & Turner Montres, Horloges

MARCHANDISES RECUES

et actuellement en magasin

Seaux choix de Saindox (Scott Brand)

100 barils de fibres blanches de choix.

50 " " lard soigné court.

10 " " jambon de choix.

5 " " bœuf rôlé.

200 tonnes de mélasse Barbades de choix.

50 tonnes de mélasse Trinidad de choix.

20 Boucaults de sucre de Barbades.

6 char de sucre granulé.

1 " de 750 Sa de riz.

Caisses de sardines, demi poisons.

" " quart de Boite.

" " saumon B. C.

" " homard.

— AUSSI —

Une grande quantité de Thé Congon et

Sonchong, Gun Powder japonais et Japon.

A VENDRE PAR

WHITEHEAD & TURNER

EPICIERS EN GROS

RUE DALHOUSIE, QUEBEC

POMMES, POMMES, POMMES

Je viens de recevoir un grand assortiment

de POMMES de garde, consistant en

Baldwin, Phoenix, Greening, et d'autres

variétés. Les marchands et les ménagères

sont invités à venir visiter mon assortiment.

Satisfaction garantie.

LOUIS BERG

Prix du Depot du Grand Tronc

21no

Grand Avantage

M. George Roy, couteur, informe le public

qu'il achètera et vendra toutes sortes

d'articles de seconde main, tels que MEUBLES,

POELES, VOITURES, HARNAIS.

Le sousigné a besoin de quatre gros chevaux.

GEORGE ROY,

Couteur, Rue St Louis.

Lévis, 15 Mars. — Cui.

CHAUSSURES! CHAUSSURES

Pour les saisons du printemps et d'été

En gros et en détail

Vous-avez-vous procurer de belles et bonnes

chaussures, et dans les derniers goûts, allez chez

MARC COUTURE

QUI VIEND DE RECEVOIR

Son Stock de CHAUSSURES

pour la nouvelle saison

Le sousigné, tout en remerciant le public

de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'aujourd'hui, et constatant

le succès des affaires de la dernière saison, a voulu, dans le

choix de son stock de printemps et d'été

se servir de la dernière saison, et de toutes

les formes de toutes grandeurs et de toutes

qualités, que nous vendons à des prix défectueux

toutes compétitions, aussi valises, sacs en cuir,

capots imperméable, ciroules pour dames, bourses

faites pour hommes, dans les mêmes genres, et de toutes

les dernières qualités et à des prix excessivement

bas. Aussi chapeaux qui se vend à une réduction de

40 POUR CENT.

Exécutez, le prix est à la portée de tous. Les

heures et vous aurez satisfaction entière, notre

importation de chaussures venant directement des

mieux manufactures françaises, anglaises et

américaines.

M. Couture se charge aussi de la réparation de

toes sortes de chaussures.

N'oubliez pas que C'est l'Original

MARC COUTURE,

Vis-à-vis de la station de l'Intercolonial

Lévis.

Monsieur Couture tient aussi un département de

chaussures, rue St Georges, vis-à-vis de chez M.

Ast. Carrier & Fils, où vous trouverez le même

assortiment de chaussures dans les mêmes qualités

et mêmes prix.

Immense Avantage

GRAND SACRIFICE!!

40 POUR CENT DE REDUCTION

VENTE SANS RESERVE

DU STOCK DE

DORVAL & SAMSON

Chapeaux et Manchoiriers

COTE DU PASSAGE LEVIS

Le sousigné informe le public qu'il vient

d'acheter à 50 cts dans la plupart de

stock de fourrures et de chapellerie de

M. DORVAL & SAMSON, s'élevant à

près de \$4,000, aussi une grande quantité

de vêtements, etc., etc., qu'il vendra au maga-

sin des faillies.

18, Cote du Passage

D'HUI AU PRINTEMPS

Mes amis et le public en général pour-

ront se procurer au magasin de MM.

DORVAL & SAMSON tous les effets de

fourrure et de chapellerie à 40 pour

cent meilleur marché que par-

tout ailleurs.

Voilà un avantage exceptionnel qui n'a

jamais été offert au public de Lévis.

Que l'on s'empressé d'en profiter pour

avoir le choix.

N'oubliez pas 40 pour cent meilleur mar-

ché qu'à Québec ou en cette ville.

MARC COUTURE

18 Cote du Passage

Whitehead & Turner Montres, Horloges

Bijouteries

Nouvellement reçues; un beau choix de montres

AMERICAINES

WALTHAM,

SPRINGFIELD,

ELGIN

COLUMBUS

MONTRES en or

et en argent pour

dames—Choix consid-

érable consistant en

BIJOUTERIES

de toutes sortes.

LUNETTES en Or

en Argent, Nickel—

Acier—HORLOGES

de toutes sortes

JONCS et BAGUES

en or solide

en réparations des Montres, Horloges, Biju-

teries sont exécutées avec le plus grand

et sous le plus court délai.

Une étiquette solidaire

GEO. GUENET

Côte du Passage, Lévis

N. B. — Toutes commandes seront reçues et

expédiées par la voie

Lévis 26 Jan. 1889. As

LA

NFW - YORK LIFE

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA VIE

FONDEE EN 1845

Au 1er janvier 1889

Total de l'Actif.....\$ 93,480,186

Revenu de l'année.....25,401,282

Payé aux porteurs de Polices

(en 1889) 10,973,000

Assurances nouvelles.....125,019,731

Nombre de polices nouvelles

(émises) 33,334

DAVID BURKE,

Gérant général pour le Canada,

Montréal.

ALF. LEMIEUX,

Agent Lévis.

Mlle A. Kinsella

A la plaisir d'informer ses pratiques et les

Dames en général qu'elle vient de recevoir

ses importations de printemps qui sont de

genres des plus nouveaux et des plus variés.

Un magnifique choix d'ETOFFES A

ROBE, CACHEMIRE, SOIE PONGE

SATIN, GRENADINE, BROCHE pour

DOLMAN, GARNITURES pour robes

ORNEMENTS passmentine en perles et en

brail.

Un assortiment de HAPEAUX pour

Dames et enfants, PLUMES, FLEURS et

ALGRETTES. Aussi un lot de RUBANS,

DENTELLES et BRODERIES, qu'elle

vend à bon marché. Mlle KINSSELLA

contingent comme par le passé à exécuter

toutes commandes pour robes, chapeaux et

manteaux qu'elle vendra bien lui confier.

Lévis, 21 Mars.

OUVERTURE

D'UN

Departement Nouveau

Pour répondre aux exigences d'une clientèle

toujours croissante, nous avons ouvert un

departement nouveau dans notre établis-

sement.

MODISTE de Première classe

—POUR—

ROBES,

MANTEAUX,

ETC., ETC.

POUR DAMES

MODISTE de Première classe

—POUR—

CHAPEAUX,

BONNETS,

CAPINES,

ETC., ETC.

POUR DAMES et ENFANTS

LES DEUX MODISTES que nous avons

l'avantage de résenter à nos pratiques et au

public, offrent toutes les garanties possi-

bles de compétence et nous pouvons assurer

plénitude et entière satisfaction en nous por-

tant garantie pour chaque article de toilette

confectionné à notre établissement. Nous

ferons un plaisir de reprendre et rempla-

cer sans aucun article qu'un accident quel-

conque aurait pu gêner sous la coupe ou le

fini.

TOILETTES POUR HOMMES

Tailleur! Tailleur!!

NOUS avons trois puissants moyens de

donner à notre boutique de tailleurs une re-

nommée payante. 1er des bons tailleurs;

2o Encore des bons tailleurs; 3o Toujours

des bons tailleurs. Avec ces éléments et le

plus beau stock de serges, tweed, etc. Nous

promettons de servir les pratiques.

Prix en rapport avec les temps.

Syndicat de Québec

207 RUE ST JOSEPH

(vis-à-vis le Couvent)

ST-ROCH

SALLE

JACQUES - CARTIER

DERNIERS

NOUVEAUTES

DU PRINTEMPS.

Chapeaux de Paille

POUR DAMES

Etoffes à Robes,

Cachemires

ETC., ETC., ETC.

Assortiment complet d'Articles

de Toilette pour Messieurs,

(GENTS FURNISHING)

Tweeds, Serges, etc.

REDUCTION CONSIDERABLE

SUR NOS

Tapis et Prél